

Becoming a Continuing Care Assistant (CCA) in Nova Scotia's Continuing Care Sector

The Province recently announced \$57 million to support the continuing care sector by adding more staff and opening more beds more quickly to seniors waiting for long-term care. The Department of Seniors and Long-Term Care is investing \$39.8 million of the \$57 million to implement immediate recruitment and retention measures in continuing care in Nova Scotia, including:

- **Free tuition** and program-related costs for all new CCA students enrolled in either the existing traditional programs or the new work and learn programs in Nova Scotia.
- **Tuition reimbursement** for all current enrolled and recently graduated CCA students in Nova Scotia. Students must have started or completed the CCA program between September 1, 2021 and March 31, 2022.

This funding is available to all CCA students and recent graduates in Nova Scotia who are enrolled at the Nova Scotia Community College (NSCC), Université Sainte-Anne, or a Nova Scotia private career college (PCC). Students must also sign a two-year Return of Service Agreement to work in the continuing care sector (funded and licensed nursing homes and residential care facilities, along with publicly funded home care agencies) in Nova Scotia.

What is a CCA?

A Continuing Care Assistant (CCA) is a caring, compassionate certified professional working to enhance lives and communities for individuals and families receiving care in long-term care and home care settings. CCAs provide direct personal care and other supports to clients.

As a CCA, what would I do?

CCAs provide vital services to people who need support in their daily lives. Clients depend on CCAs to provide personal care support services. You may also help clients participate in meaningful activities, including social interactions and recreation. CCAs are vital to the safety, well-being, and enrichment of quality of life for their clients and enable their clients to live well.

What academic requirements do I need to become a CCA?

To become a CCA, you must successfully complete a CCA Program through a licensed education provider and pass the CCA Certification Exam. You may earn your certificate and become work-ready in as little as 12-18 months, depending on the program you choose.

During this time, you will develop the skills, knowledge and competence needed to provide respectful and ethical care to vulnerable citizens in your community. You will learn both in the classroom and on the job.

I have work experience in health care settings (such as paramedic, personal care worker or home support worker), how do I become a CCA?

You may be eligible to pursue CCA Certification through the Recognizing Prior Learning (RPL) Program. The RPL Program helps you get credit for the significant care-related on-the-job training, formal education, and life experiences you already have.

For more information, please see the [Nova Scotia CCA](#) website.

Where do I study to become a CCA and access the free tuition?

Free tuition will be available at publicly funded education institutions and private career colleges in Nova Scotia for students enrolling in CCA programs as of April 1, 2022 until March 31, 2024.

Note: *Students from other provinces are welcome to study in NS and access the free tuition, however they must reside in NS for the duration of the training program and sign the two-year Return of Service agreement with the Province of Nova Scotia.*

Both Traditional and Work & Learn CCA programs are eligible for free tuition at the following institutions:

- [NSCC](#)
- [Université Sainte-Anne](#)
- [CBBC](#)
- [Island Career Academy](#)
- [Eastern College](#)
- [East Coast International College](#)

How do I access free tuition?

To qualify for funding for free tuition, textbooks, and other program related costs, students are required to sign a Return of Service (ROS) agreement. Under the agreement, students will agree to work for a period equal to two years as a full time CCA in the continuing care sector (funded and licensed nursing homes and residential care facilities, along with publicly funded home care agencies) in Nova Scotia.

You may apply directly to a CCA Program at any of the institutions listed above starting now. Upon acceptance to the program, you must sign the Return of Service (ROS) agreement. Once signed, your student account will be credited in the amount of your tuition costs.

Note: *Students that do not complete the two years of service in their signed agreement may have to repay some or all of their tuition, textbooks, and other program-related costs.*

What will I have to pay?

Tuition, textbooks, and some program-related costs are included in the free tuition funding provided by the Province of Nova Scotia. Students will still be responsible for other costs including program supplies, immunizations, placement travel, health and dental.

How do I choose the right program for me?

You may enroll in either the traditional program or the Work and Learn program to become a CCA. The Work and Learn CCA Program lasts 30 weeks. After completing a 28-day foundational module, students enrolled in this type of program will study 3 days per week and work 2 days per week in the Continuing Care sector in a CCA-related position. The traditional CCA program lasts approximately 30-34 weeks, varying per education institution.

Please see school websites for more details on programs offered.

When do the programs start?

Free tuition programs start at different times throughout 2022 and 2023. NSCC's CCA Program will begin in September 2022; all other private career colleges (listed above) have program start dates that vary between April 1, 2022 and March 31, 2024.

Please see school websites for more details.

Who should I reach out to if I have more questions?

1-866-265- 9900

CCAProgam@healthassociation.ns.ca



Devenir Auxiliaire en soins continus dans le secteur des soins continus de la Nouvelle-Écosse

La Province a récemment annoncé une enveloppe de 57 millions \$ pour aider le secteur des soins continus, et ce, en ajoutant du personnel et en ouvrant plus de lits plus rapidement pour les personnes âgées qui attendent de recevoir des soins de longue durée. Le ministère des Aînés et des Soins de longue durée investit 39,8 millions \$ des 57 millions \$ pour mettre en œuvre immédiatement des mesures de recrutement et de maintien en poste dans le secteur des soins continus notamment :

- **en payant les frais de scolarité** et autres frais de programme de toutes les nouvelles étudiantes inscrites aux programmes traditionnels d'auxiliaire en soins continus (ASC) ou aux nouveaux programmes travail-études en Nouvelle-Écosse;
- **en remboursant les frais de scolarité** de toutes les étudiantes en cours de programme et des étudiantes récemment diplômées de programmes d'ASC en Nouvelle-Écosse. Les étudiantes doivent avoir entamé ou terminé le programme d'ASC entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 mars 2022.

Le financement est offert à toutes les étudiantes et à toutes les récentes diplômées inscrites au programme d'ASC au Nova Scotia Community College (NSCC), à l'Université Sainte-Anne ou dans un collège privé d'enseignement professionnel en Nouvelle-Écosse. Les étudiantes doivent également signer une entente de services en retour de deux ans qui les engagera à travailler dans le secteur des soins continus en Nouvelle-Écosse (dans les foyers de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes autorisés et financés, et auprès d'agences de soins à domicile financées).

Qu'est-ce qu'une ASC?

L'auxiliaire en soins continus (ASC) est une professionnelle certifiée, attentive et compatissante, dont le travail consiste à améliorer la vie et la communauté des personnes et des familles qui reçoivent des soins à domicile et des soins dans des établissements de soins de longue durée. Les ASC assurent des soins personnels aux clients ainsi que d'autres formes de soutien.

En tant qu'ASC, quel serait mon travail?

Les ASC assurent des services essentiels à des gens qui ont besoin de soutien dans la vie quotidienne. Les clients dépendent des ASC qui leur fournissent des services de soins personnels. Vous pourriez également aider des clients à participer à des activités utiles, y compris des loisirs et des interactions sociales. Les ASC sont essentielles à la sécurité, au bien-être et à l'enrichissement de la qualité de vie de leurs clients et ils leur donnent des moyens de bien vivre.

Quelles études dois-je faire pour devenir ASC?

Pour devenir auxiliaire en soins continus, il faut réussir un programme d'ASC dispensé par un fournisseur autorisé et passer l'examen d'accréditation. Selon le programme que vous choisissez, vous pourriez obtenir votre certificat et être prête à travailler en moins de 12 à 18 mois.

Durant cette période, vous allez acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour fournir des soins respectueux et éthiques à des personnes vulnérables dans votre localité. Votre apprentissage se fera en classe et en milieu de travail.

J'ai de l'expérience professionnelle dans un milieu de soins de santé (soins paramédicaux, préposée en soins personnels ou au soutien à domicile), comment puis-je devenir ASC?

Vous pourriez être admissible à l'obtention de votre accréditation d'ASC par le programme de reconnaissance des acquis. Le programme de reconnaissance des acquis vous aide à obtenir des crédits pour l'importante formation en cours d'emploi liée aux soins, les études structurées et l'expérience de la vie que vous avez déjà.

Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [Nova Scotia CCA](#) (en anglais).

Où dois-je faire mes études pour devenir une ASC et bénéficier de la gratuité des frais de scolarité?

La gratuité des frais de scolarité sera offerte aux étudiantes qui s'inscrivent aux programmes d'ASC dans des établissements d'enseignement publics et dans des collèges privés d'enseignement professionnel entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2024.

Remarque – Les étudiantes des autres provinces sont les bienvenues si elles souhaitent étudier en Nouvelle-Écosse et bénéficier de la gratuité des frais de scolarité; par contre, elles doivent résider dans la province durant leur programme de formation et signer une Entente de services en retour de deux ans avec la Province de la Nouvelle-Écosse.

Les programmes de formation traditionnels et d'alternance travail-études, dispensés par les établissements d'enseignement ci-dessous, sont admissibles à la gratuité des frais de scolarité :

- [NSCC](#)
- [Université Sainte-Anne](#)

- [CBBC](#)
- [Island Career Academy](#)
- [Eastern College](#)
- [East Coast International College](#)

Comment puis-je bénéficier de la gratuité des frais de scolarité?

Pour être admissible à la gratuité des frais de scolarité, des manuels et des autres frais du programme, les étudiantes doivent signer une Entente de services en retour (ESR). Aux termes de l'entente, les étudiantes consentiront à travailler à temps plein pendant deux ans à titre d'ASC dans le secteur des soins continus en Nouvelle-Écosse (dans les foyers de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes autorisés et financés, et auprès d'agences de soins à domicile financées).

Vous pouvez dès maintenant faire votre demande directement à un programme d'ASC à l'un ou l'autre des établissements énumérés ci-dessus. Une fois que vous êtes acceptée à un programme, vous devez signer l'Entente de services en retour. Une fois l'entente signée, un crédit au montant des frais de scolarité sera porté à votre compte d'étudiante.

Remarque – Les étudiantes qui ne terminent pas les deux ans de services en retour comme le stipule l'entente pourraient devoir rembourser, en tout ou en partie, les frais de scolarité, le coût des manuels et les autres frais de programme.

Qu'est-ce que je devrai payer?

Les frais de scolarité, le coût des manuels et certains frais liés au programme sont inclus dans le financement des frais de scolarité qu'offre la Province de la Nouvelle-Écosse. Les étudiantes seront toutefois responsables des autres frais, comme les fournitures, les vaccins, les déplacements pour les stages et leurs frais de soins de santé et de soins dentaires.

Comment choisir le programme qui me convient?

Vous pouvez vous inscrire au programme traditionnel ou au programme travail-études pour devenir ASC. Le programme travail-études d'ASC dure 30 semaines. Après avoir terminé un module préparatoire de 28 jours, les étudiantes inscrites à ce type de programme étudieront 3 jours semaine et travailleront 2 jours semaine dans le secteur des soins continus dans un poste lié au travail d'une ASC. Le programme traditionnel d'ASC dure de 30 à 34 semaines, tout dépendant de l'établissement d'enseignement.

Veillez consulter le site Web de chaque établissement d'enseignement pour plus d'information sur les programmes offerts.

Quand commencent les programmes?

Les programmes visés par la gratuité des frais de scolarité commencent à différents moments en 2022 et en 2023. Le programme d'ASC de l'Université Sainte-Anne commence en janvier 2023, celui du NSCC commence en septembre 2022; les collèges privés d'enseignement professionnels (énumérés ci-dessus) ont des programmes qui commencent à différentes dates entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2024.

Veillez consulter le site Web de chaque établissement d'enseignement pour tous les détails.

Questions?

1-866-265- 9900

CCAProgam@healthassociation.ns.ca

Dans le présent texte, le féminin est utilisé comme genre neutre pour alléger la lecture.

